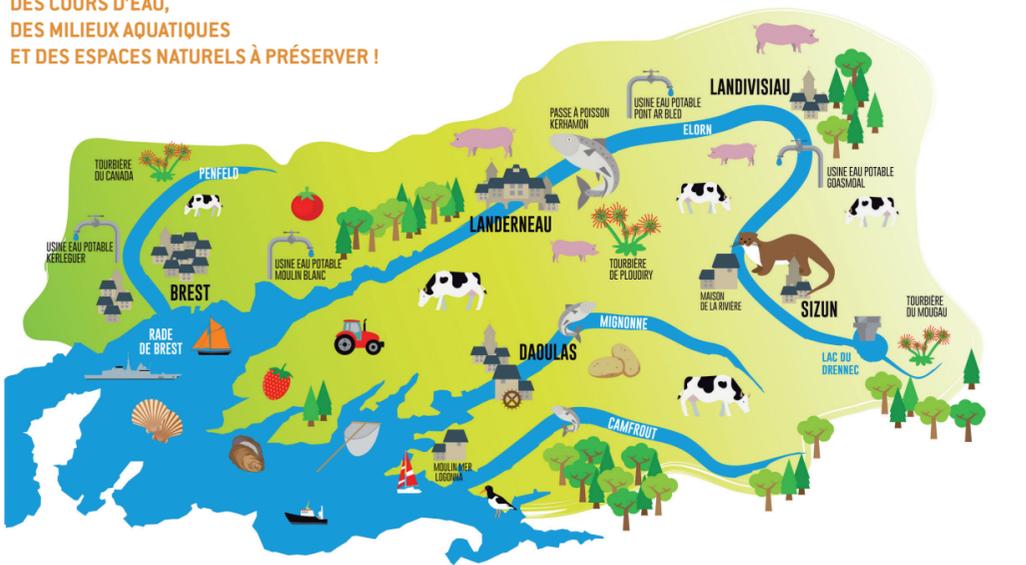


## ELORN MIGNONNE CAMFROUT PENFELD

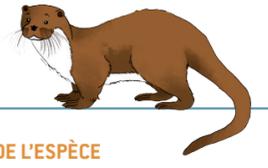


Eau & Biodiversité,  
des sources  
à la mer

DES COURS D'EAU,  
DES MILIEUX AQUATIQUES  
ET DES ESPACES NATURELS À PRÉSERVER !



## LA LOUTRE D'EUROPE



### 50 ANS DE PRÉSERVATION DE L'ESPÈCE

Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, la loutre était une espèce en voie de disparition en France, traquée pour sa fourrure et fragilisée par la dégradation de ses habitats naturels. Après 50 ans d'actions en Bretagne, menées par l'Etat, les associations et les acteurs locaux, on observe aujourd'hui une **recolonisation de l'espèce!**

Sur le bassin de l'Elorn, le Syndicat participe au retour de la loutre en l'aidant à retrouver un habitat naturel préservé. Mais attention, la loutre reste fragile et les actions de préservation de son milieu de vie doivent perdurer pour garantir la présence de l'espèce !

### DES ACTIONS AU LONG COURS :

Après l'interdiction de la chasse à la loutre en 1972 et la protection de l'espèce dans la législation française en 1981, le Syndicat s'engage à travers :

- La mise en place d'actions de surveillance et de reconquête de la qualité de l'eau depuis les années 90.
- La réalisation de suivi scientifique de l'espèce.
- L'accompagnement d'aménagements de passages à loutre sous les routes (1<sup>ère</sup> cause de mortalité : la collision routière).
- La création de havres de paix autour du Lac du Drennec.



## UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET ENGAGÉE, DES SOURCES À LA MER !



### LE SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN, C'EST...

- 1 équipe d'une dizaine de personnes, sous la responsabilité d'un président,
- 1 territoire de 42 communes sur le nord-Finistère,
- 4 fleuves côtiers qui se jettent en rade de Brest.

### NOS MISSIONS

- Garantir la bonne gestion de la ressource en eau avec le barrage du Drennec.
- Reconquérir la qualité de l'eau en réduisant les pollutions par les nitrates, pesticides, bactéries...
- Préserver les milieux aquatiques et la biodiversité sur nos bassins versants.

ET UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES, AUX ASSOCIATIONS, AUX COLLECTIVITÉS, AUX ACTEURS LOCAUX, QUI NOUS ACCOMPAGNENT DEPUIS 50 ANS ET SANS QUI RIEN NE POURRAIT SE FAIRE.

## LE SAUMON ATLANTIQUE

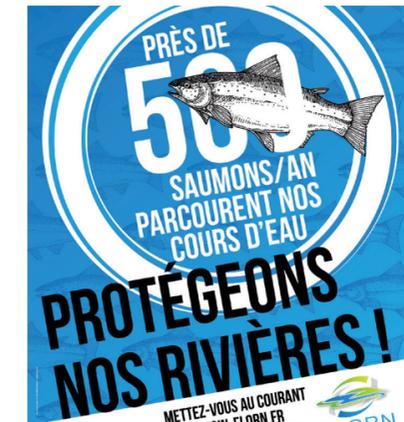
### 20 ANS D'ACTIONS AU LONG COURS

Espèce emblématique de Bretagne, le saumon Atlantique est encore bien présent dans l'Elorn, la Mignonne et le Camfroul.

Tous les ans, les poissons sont recensés à la station de vidéo-comptage de Kerhamon à Plouédern : on compte entre 500 et 800 saumons, 1300 les meilleures années, qui remontent l'Elorn pour s'y reproduire.

Depuis 20 ans, le Syndicat œuvre avec les associations de pêche de l'Elorn et de Daoulas, pour :

- Protéger leurs habitats (zones de frayères pour la ponte et de croissance pour les juvéniles),
- Faciliter leur retour de mer pour se reproduire dans la rivière où ils sont nés.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Le cycle de vie du saumon

- 1<sup>ère</sup> année : Naissance dans la rivière et croissance jusqu'au stade juvénile, où il est appelé tacon.
- Après 1 à 4 ans en rivière : Devenu « smolt », il part en mer (entre le Groenland et la Norvège) jusqu'à atteindre sa taille adulte et sa maturité sexuelle.
- Après 1 à 4 ans : Il revient dans la rivière où il est né pour s'y reproduire.

## 50 ANS DE SUIVI DES NITRATES POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'EAU

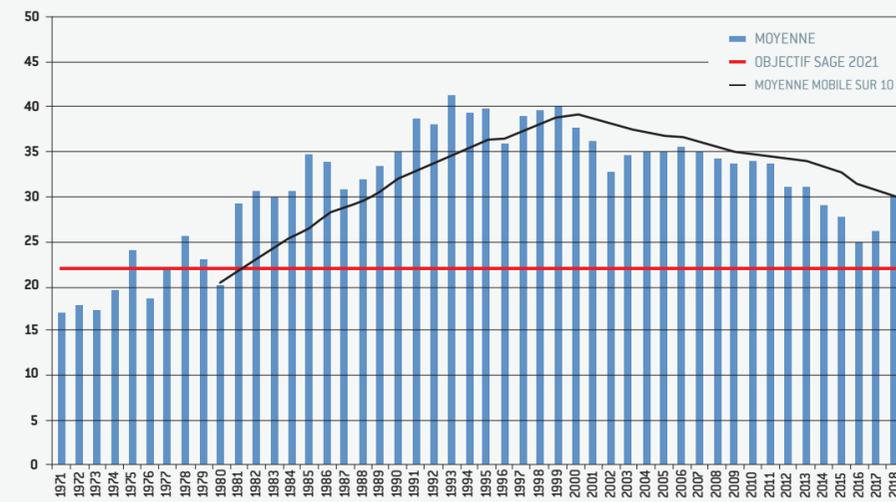


### UNE TENDANCE TRÈS PRÉOCCUPANTE QUI A ÉTÉ INVERSÉE !

Entre les années 1980 et 1990, les taux de nitrates ont doublé dans l'Elorn mais grâce notamment à une prise de conscience collective et aux actions menées par le Syndicat et la profession agricole, la tendance s'est inversée durablement au cours des années 2000 pour se rapprocher de l'objectif du SAGE : 22 mg/l en 2021. Tendance à suivre...

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les excès de substances nutritives dans les eaux entraînent la prolifération de certains végétaux qui vont perturber les écosystèmes. C'est l'eutrophisation.



### NOTRE HISTOIRE AU LONG COURS





En 1970, le Syndicat de l'Elorn et de la Rivière de Daoulas a été créé sous l'impulsion de la Communauté urbaine de Brest. Les besoins en eau de la population et des industries augmentant, l'objectif était de construire un barrage pour la sécurisation de l'alimentation en eau pendant les périodes sèches.

## COMMENT GARANTIR L'ALIMENTATION EN EAU ?



AQUA sert le barrage du Drennec ?



En période de fortes pluies, il retient l'eau et, pendant les périodes de sécheresse, il la reverse à la rivière. Ainsi, il y a toujours de l'eau pour que les poissons y circulent librement et que les humains puissent boire, se laver et faire fonctionner les usines et les fermes...

1970 - 2020  
**5 ans**

Après la construction de barrages provisoires lors de la sécheresse de 1976, il fallait construire un barrage définitif adapté aux besoins du territoire.

5 sites ont été étudiés et leurs caractéristiques topographiques et hydrologiques comparées ; c'est Le Drennec à Sizun qui a été choisi pour sa bonne qualité de l'eau, la forte pluviométrie des Monts d'Arrée ainsi que pour ses pentes et son sous-sol favorables.

## EN CONSTRUISANT UN GRAND BARRAGE DANS LE FINISTÈRE !

**LE BARRAGE**  
270 m de long  
25 m de haut  
soit 1 immeuble de 10 étages

**LE LAC**  
20 m de profondeur  
8,7 millions de m<sup>3</sup> d'eau

### UN BARRAGE AUX MULTIPLES INTÉRÊTS

**Sécurise** la production d'eau potable pour près de 300 000 habitants de la région brestoise

Aide au **maintien de la biodiversité** aquatique

Offre un **espace** pour la baignade, la voile, la pêche et le camping

Après 3 ans de travaux, le barrage du Drennec a été mis en eau en 1982, créant ainsi un lac de 110 hectares et de nouvelles activités de loisirs sur Commana et Sizun. C'est le seul « grand barrage » du Finistère et, à ce titre, il est très surveillé.



1970

Création du Syndicat de l'Elorn et de la Rivière de Daoulas

1976

Grande sécheresse  
Création d'un barrage provisoire

1979

Début de la construction du barrage du Drennec

1982

Mise en eau du barrage

1990

1997

1998

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

## COMMENT RETROUVER UNE BONNE QUALITÉ DE L'EAU ?

Dans les années 90, le Syndicat se lançait dans la reconquête de la qualité de l'eau. En effet, l'Union Européenne a fixé des teneurs en pollutions (nitrates, pesticides...) à ne pas dépasser dans les eaux brutes destinées à la consommation humaine. Sur notre territoire, les dépassements étaient de plus en plus fréquents à cause des développements agricoles, industriels et urbains qui occasionnent des pollutions ponctuelles ou diffuses : il fallait agir!



D'où proviennent les polluants dans nos rivières ?



Des activités humaines ! C'est pourquoi, les villes améliorent leurs systèmes d'épuration des eaux et abandonnent l'usage de pesticides. Les industriels limitent leurs rejets et les agriculteurs l'apport d'engrais. Ces derniers ont aussi construit des fosses et des stations de traitement des déjections animales pour qu'ils ne polluent plus l'eau !

### LES ACTIONS MISES EN PLACE ENTRE 1990 ET 2000

- Campagnes d'analyses d'eau pour cibler l'origine des pollutions.
- 1993 : Phase 1 du programme Bretagne Eau Pure avec la mise aux normes des bâtiments et sièges d'exploitations agricoles pour résorber les fuites directes de nitrates notamment...
- 1997 : Phase 2 du programme Bretagne Eau Pure avec l'engagement des agriculteurs dans la résorption des excédents, le respect d'un équilibre de fertilisation et l'optimisation des pratiques culturales.
- 1998 : Contrat de Baie : Suite au diagnostic complet de l'état de la rade de Brest et de ses bassins versants, mise en place d'actions de mobilisation pour les années 2000 : contrats de bassin versant, actions de communication auprès de tous les acteurs...

## EN METTANT EN PLACE DES PARTENARIATS ET DES ACTIONS AU FIL DE L'EAU !

### LES ACTIONS MISES EN PLACE ENTRE 2000 ET 2010

- Contrats pour la restauration et l'entretien des cours d'eau (CRE). Sur les cours d'eau et leurs abords, des travaux sont réalisés pour améliorer leur état et préserver les milieux et habitats aquatiques (entretien de la végétation, restauration des berges dégradées, aménagement des obstacles à la continuité écologique des rivières...).
- Inventaire départemental des cours d'eau pour mieux les connaître et les protéger.
- Elaboration du SAGE de l'Elorn Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (voir page suivante)

### RÉSULTATS DANS LES ANNÉES 2000

Les principales fuites de pollution ont été résorbées.  
Les taux de nitrates\* et pesticides ont commencé à baisser (\*voir la courbe des nitrates au verso).



1990

1997

1998

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

## COMMENT PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ ?



D'où vient l'eau du robinet ?

Chez nous, l'eau est pompée en surface dans les cours d'eau, dont le principal, l'Elorn. Très sensible aux pollutions, elle doit être ensuite traitée dans une usine de potabilisation. Certaines communes possèdent leurs propres captages d'eau souterraine.



De la bonne quantité à la bonne qualité de l'eau, le Syndicat a vite compris qu'il devait étendre ses actions pour préserver l'ensemble des milieux naturels avec :

- L'animation agricole.
- Le soutien aux communes pour le désherbage et l'assainissement.
- La sensibilisation du grand public.
- L'entretien et la protection des cours d'eau, des zones humides et du bocage.
- La préservation des milieux naturels...

### SAVEZ-VOUS QU'UN SAGE EST PRÉSENT SUR VOTRE TERRITOIRE ?

Le SAGE, Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau\*, est essentiel pour un territoire car, par arrêté préfectoral, il liste les mesures incitatives et réglementaires de la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Elles visent à réduire les pollutions, limiter leur ampleur et leurs impacts, afin de protéger ces espaces et les usages qui s'y sont développés (pêche, baignade, production d'eau potable, élevage marin...). (\*voir la carte au verso).

## EN DIVERSIFIANT NOS ACTIONS, DES SOURCES À LA MER !



**L'ÉLORN, LABELLISÉE NATURA 2000**  
Depuis 2009, l'Elorn est reconnue « d'intérêt communautaire européen » pour les espèces et habitats naturels qu'elle accueille tels que la loutre d'Europe ou le saumon Atlantique.

### ZONES HUMIDES = ZONES UTILES

De 2008 à 2012, le Syndicat a réalisé, sur les 42 communes du territoire, une bonne partie de l'inventaire des zones humides et en a répertorié 5 500 ha soit 10% de la surface totale.

Mieux les connaître pour mieux les protéger !

**ET DEMAIN**  
Dans les années à venir, le cycle de l'eau, les milieux naturels et les activités humaines vont subir les impacts liés aux changements climatiques. Le Syndicat s'adaptera pour relever ces nouveaux défis ! Le rapprochement naturel avec le territoire voisin du bassin versant de l'Aulne (EPAGA) est déjà en cours, il permettra de raisonner et d'agir à l'échelle de l'ensemble des bassins versants impactant la qualité des eaux en rade de Brest.

### LE BOCAGE, BIEN PLUS QU'UN PAYSAGE !

Vous voyez des champs bordés de haies et de talus ? Le Syndicat y voit un écosystème agro-forestier aux fonctions environnementales, économiques et hédoniques indispensables ! Ainsi, depuis 2010, le Syndicat recrée des kilomètres de talus et plantations et sensibilise le monde politique et agricole pour en assurer sa protection et son développement.



1990

1997

1998

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

2099

2100

2101

2102

2103

2104

2105

2106

2107

2108

2109

2110

2111

2112

2113

2114

2115

2116

2117

2118

2119

2120

2121

2122

2123

2124

2125

2126

2127

2128

2129

2130

2131

2132

2133

2134

2135

2136

2137

2138

2139

2140

2141

2142

2143

2144

2145

2146

2147

2148

2149

2150

2151

2152

2153

2154

2155

2156

2157

2158

2159

2160

2161

2162

2163

2164

2165

2166

2167

2168

2169

2170

2171